

Conseil Communautaire 17 MARS 2017 du Pays de Meaux du 13 mars 2017

Le treize Mars deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Meaux, sur une convocation en date du sept Mars deux mille dix-sept en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPÉ,

M. PARIGI, M. SARAZIN, M. ALLARD, M. MORER, M. BERTHELIN, M. MORIN, M. LEPRINCE, M. DREVETON, Mme HERICHER, M. VENRIES, M. PIAT, M. DEVAUCHELLE,

M. DHUICQUE, M. DELAHAYE, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, M. BAUDIS, Mme BORDINAT, M. BON, M. BRIET, Mme RUBAL, Mme VAISSIERE, Mme DIOP, Mme JACQUET, Mme PONOT-ROGER, M. RODRIGUES, Mme SCHMIDT, M. BOURGEOIS, M. ATTALI, M. MARGUERITE, M. MERAT, M. GUILLAUME, Mme HUBLET, M. HEMERY, Mme NOUBLANCHE, Mme MENNESSON, M. ABASSI, M. BELIN, M. DECUYPERE, Mme CHOPART, M. MILLION, Mme AMADO, M. BOTTIN, Mme LOGEROT, M. MORAUX, Mme BOURGUIGNON, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme CARTIER, Mme ENDRESS, M. LAMOTTE, M. BRIAND, M. MAURICE, M. FOUCHET,

Mme DUMAINE, Mme REZEG, M. TISSERAND, Mme VIELPEAU, Mme MORIN, Mme BUFFE, Mme GILEWSKI, M. PASTOR ont donné respectivement pouvoir à M. PARIGI, Mme DIOP, M. ATTALI, M. MORIN, Mme PONOT ROGER, M. GUILLAUME, Mme SCHMIDT et Mme MENNESSON.

Absent excusé : M. NEDELLEC, M. LOCICIRO, M. BRAS et Mme ROULLAUD

Mme LEAL est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Suite à une erreur dans la communication de la liste des conseillers communautaires de la commune d'Isles-les-Villenoy et en application strict du droit électoral (article L273-11 du Code électoral), M. Cyrille FOUCHET 1^{er} Maire-Adjoint de cette commune et conseiller communautaire suppléant est installé au conseil communautaire de la CAPM en remplacement de M. Emmanuel FERREIRA.

- Compte-rendu du conseil communautaire du 03 février 2017

Approuvé

- Rapport du développement durable année 2016

Approuvé

Finances

1. Tenue du Débat d'Orientation Budgétaire
Ont pris acte à l'unanimité
2. Création et composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées
Adopté à l'unanimité
3. Attribution de compensation provisoire au titre de l'exercice 2017
Adopté à l'unanimité


Affaires Culturelles

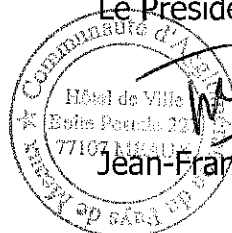
Musée de la Grande Guerre

4. Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la société Tech4Team
Adopté à l'unanimité

Décisions du Président

La séance est levée à 19 h 15

Le Président,

Jean-François COPÉ



The stamp is circular with the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX' around the perimeter. Inside the circle, it reads 'Hôtel de Ville', 'Boite Postale 22', and '77107 MEAUX'. There is a small star on the left side of the circle.